



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention
et de gestion des déchets ménagers et assimilés



HAUT VAL-DE-SEVRE ET SUD-GATINE



Syndicat Mixte à la Carte
Du Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine

42 élus

1 Président : Régis Billerot

10 vice-présidents

71 agents



43 800 bacs

9 déchetteries

1 recyclerie

1 plate-forme de compostage

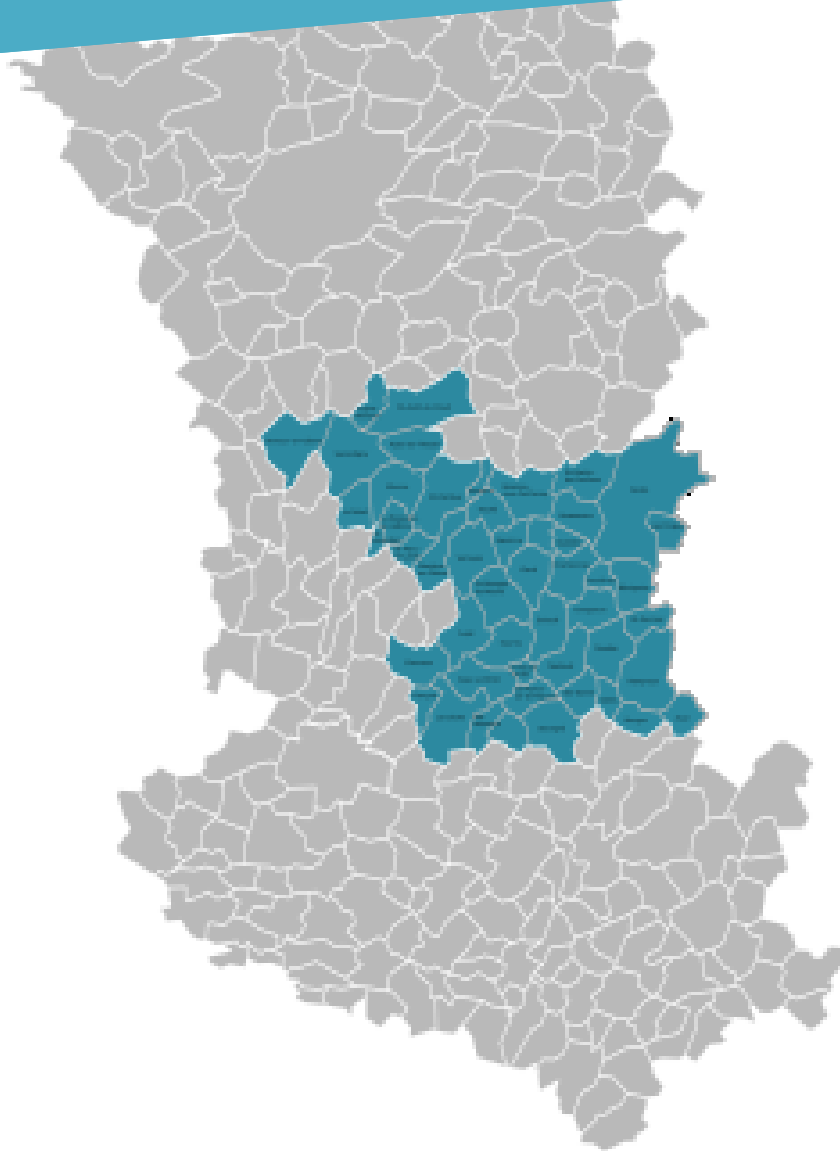
1 centre de valorisation

5,8 M€ de fonctionnement

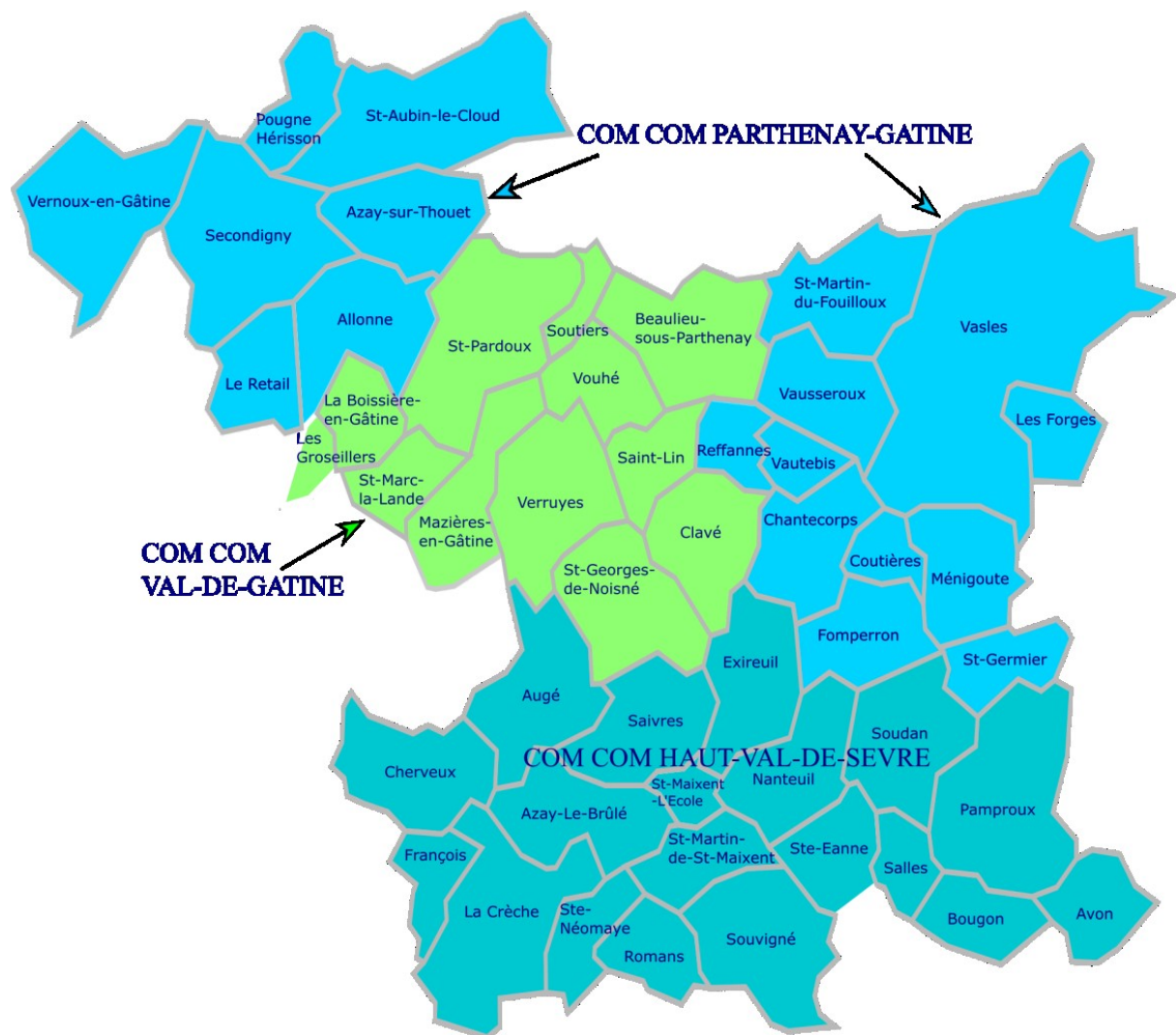
1 M€ d'investissements



VUE D'ENSEMBLE DU SMC



LE TERRITOIRE DESSERVI PAR LE SMC



3 intercommunalités

Haut Val de Sèvre : 29 810 habitants

Val de Gâtine (en partie) : 6 941 habitants

Parthenay-Gâtine (en partie) : 11 513 habitants

49 communes

48 264 habitants

966 km²

DÉCHETS PRIS EN CHARGE PAR LE SERVICE

Le SMC assure la collecte des déchets en régie directe.



La collecte des ordures ménagères résiduelles OMR se fait en bac individuel sur l'ensemble du territoire.



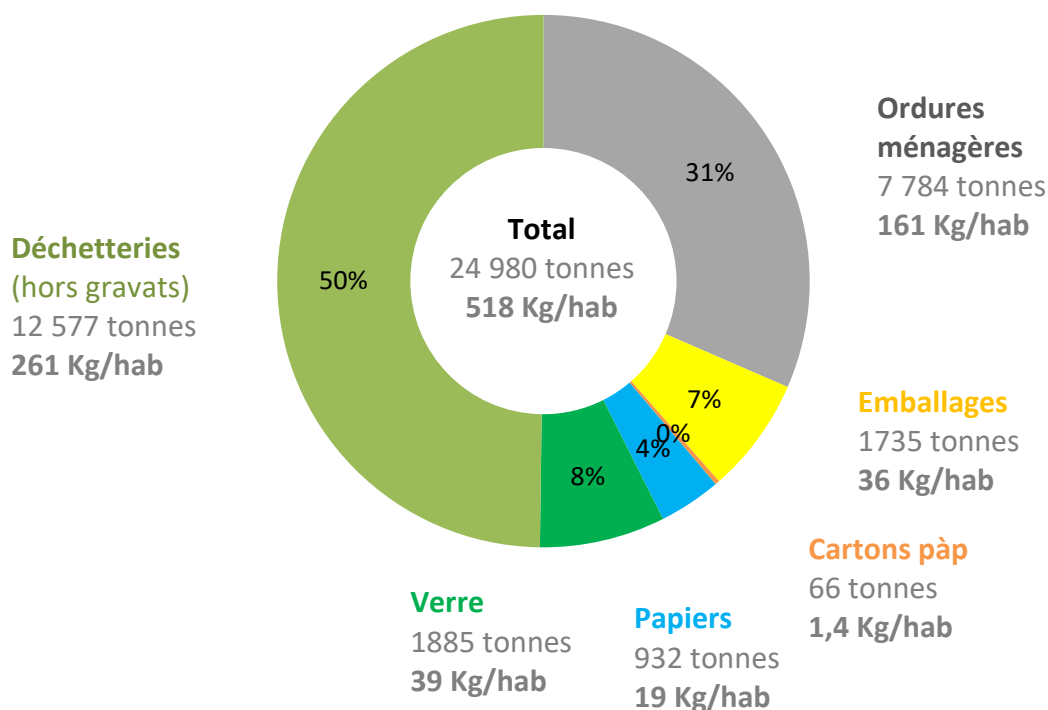
La collecte sélective s'effectue en bac individuel pour les emballages ménagers et par un réseau de bornes d'apport volontaire qui permet de collecter le verre, les papiers et les emballages ménagers.



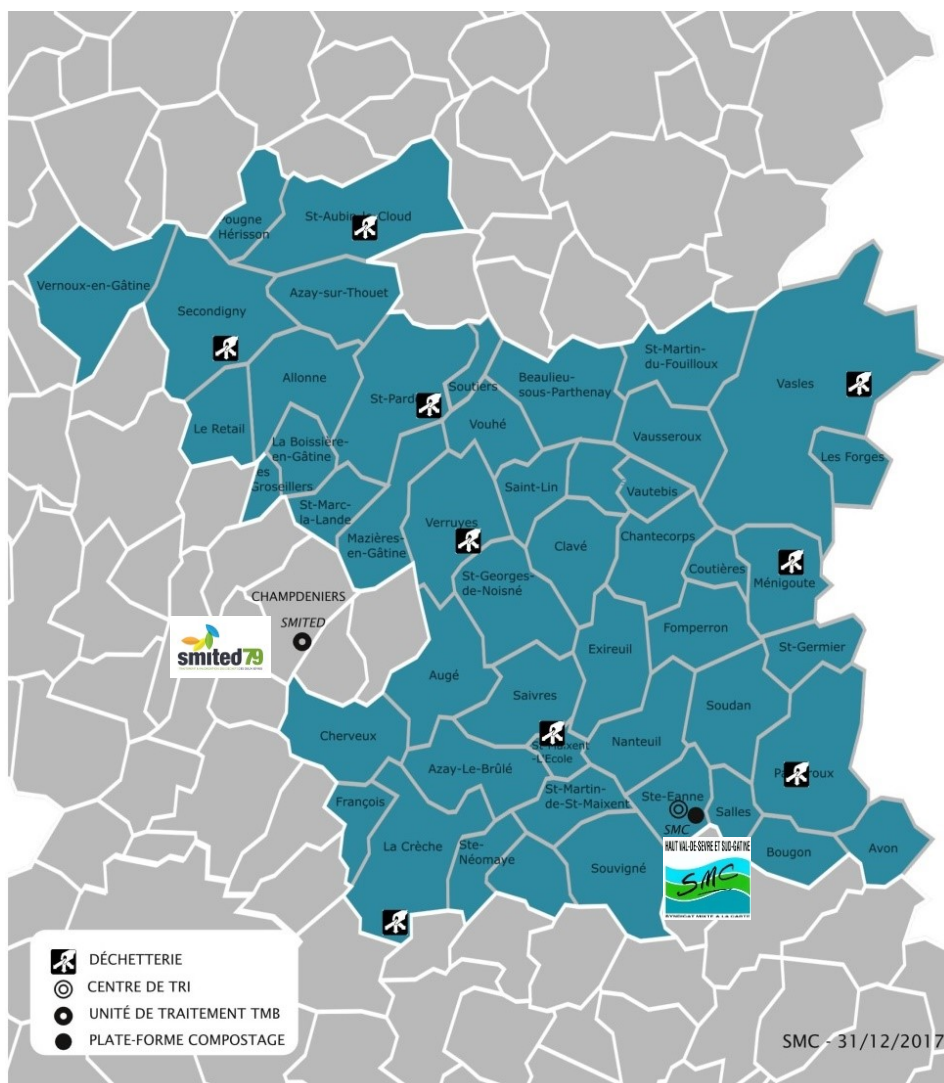
La collecte des autres déchets et des déchets dangereux est effectuée via un réseau de 9 déchetteries. Un service payant de location et traitement peut être organisé sur demande (particuliers, professionnels, administrations...).

Les déchets non ménagers (collectivités, artisans et commerçants) sont collectés par les services susvisés, si les déchets sont assimilables à ceux des ménages. Ce service financé par une redevance spéciale a été instauré pour faire participer les producteurs au coût d'élimination des déchets.

La collecte des DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux) est effectuée auprès des professionnels de santé et des collectivités.



VISION GLOBALE ENTRE COLLECTE ET TRAITEMENT



75 % de déchets valorisés

Ordures ménagères

TMB (tri mécano biologique)
à Champdeniers
SMITED (Syndicat Mixte
Intercommunal
de Traitement d'Élimination
des Déchets)

Emballages ménagers

Centre de tri
à Ste-Eanne
SMC (régie)

Centre de tri SUEZ
à Poitiers
SUEZ (marché public)

Déchets végétaux

Plate-forme de compostage
à Ste-Eanne
SMC

Non valorisés de déchetterie

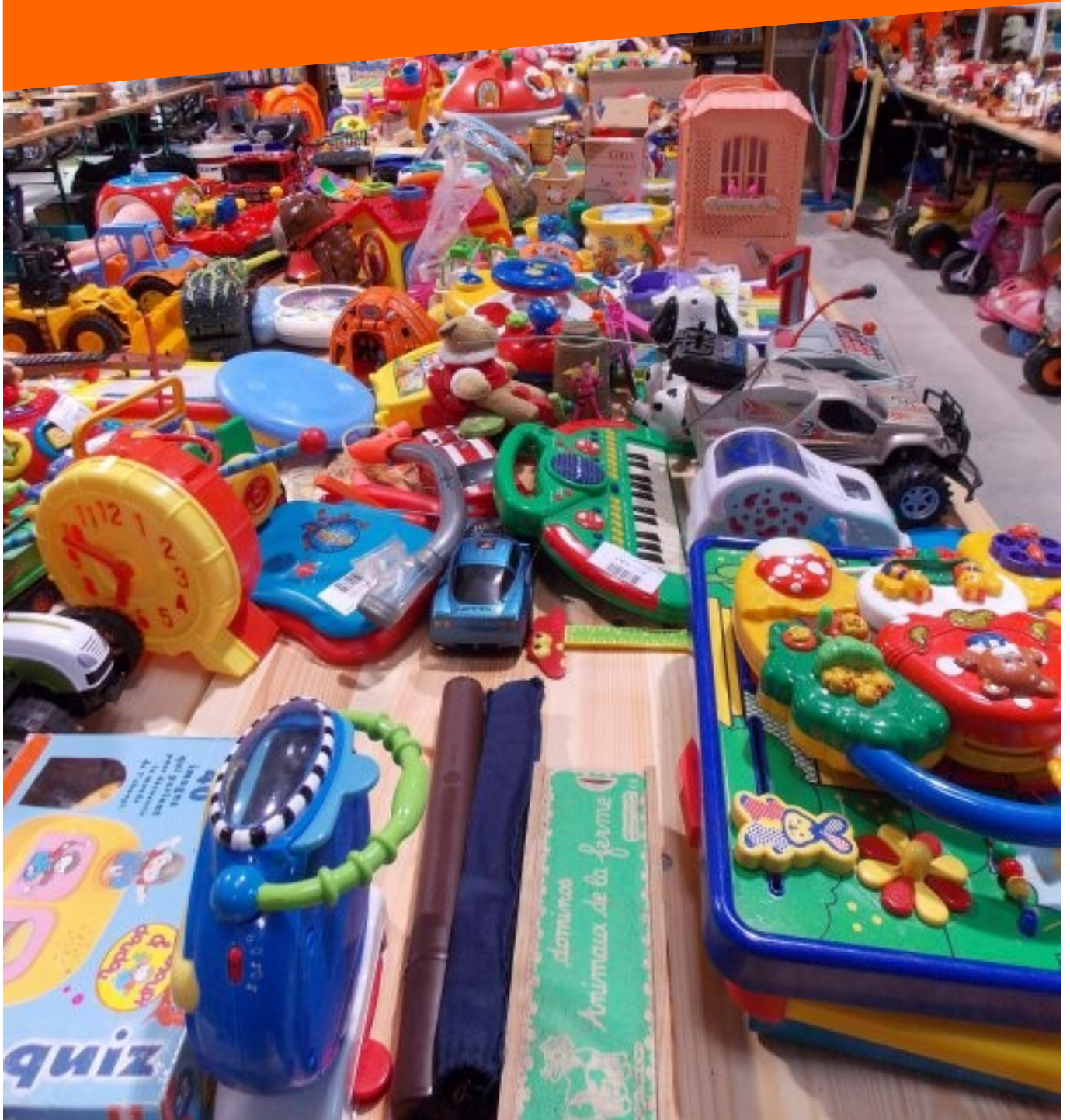
ISDND (installation de
stockage des déchets non
dangereux)
à Coulonges Thouarsais
SMITED

ISDND
à Amailloux
SITA

Gravats

ISDI (installation de stockage
des déchets inertes)
à Secondigny et à Pamproux
SMC

PRÉVENTION DES DÉCHETS



LES ACTIONS D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

L'objectif des collectivités fixé par la loi de transition énergétique au niveau national est de réduire de 10% les quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant en 2020 par rapport à 2010.

2010 : **26 917 t** (hors gravats) 2018 : **24 980 t** (hors gravats) **-7%** de déchets ménagers

Afin de poursuivre les actions menées de 2010 à 2014, dans le cadre du programme local de prévention des déchets, le SMC s'est engagé à participer à la mise en œuvre du programme Zéro Gaspillage Zéro Déchets (ZGZD) porté par le département et le SMITED, de 2015 à 2017. Cette labellisation a permis d'élaborer un contrat d'objectif déchets et économie circulaire (CODEC) avec plusieurs collectivités du SMITED, pour 2018 à 2020.

Location d'un broyeur à branches aux communes du SMC

L'objectif de cette acquisition permet aux communes du territoire de broyer leurs résidus de taille, afin de les réutiliser en paillage dans les massifs, parterres et haies.

En 2018, 4 communes ont loué le broyeur, ce qui représente 66 heures d'utilisation.



Compostage à domicile



640 composteurs ont été distribués en 2018 :

1 journée de distribution à la déchetterie de La Crèche,
distribution toute l'année au siège social du SMC,
3 structures (cantines, écoles...) équipées de composteurs en 2018.

Près d'un **1/3** des foyers est équipé. 7 439 composteurs ont été distribués depuis 2002.

Stop Pub

La pose d'autocollant Stop Pub fait partie de ces gestes simples que le citoyen peut réaliser au quotidien pour réduire ses déchets. Un autocollant Stop Pub a été distribué à tous les habitants avec la lettre d'information, en novembre 2018.



Recyclerie Tri d'Enfer

Ouverte depuis 2013, sur le site de la déchetterie de St-Maixent-L'Ecole, la recyclerie permet la vente d'articles collectés en déchetteries. C'est autant de déchets évités !

25 journées de vente en 2018 **31 571 €** de ventes **24,5** tonnes d'objets réemployés

Les ventes sont également l'occasion de promouvoir la réparation, la transformation, la customisation d'objets. Plusieurs bénévoles, créateurs, artistes ont exposé leur savoir-faire et partagé leur passion.

Animations

Pour sensibiliser au tri des déchets et à la réduction des déchets, le SMC confie depuis plusieurs années les animations dans les écoles au CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) de Coutières.

616 scolaires sensibilisés au cours de l'année (27 classes).

Présence sur les manifestations locales (foire exposition à St-Maixent-l'Ecole, festival du Nombriil du monde à Pougne-Hérison, festival ornithologique à Ménigoute).



Sensibilisation pour le passage aux extensions de tri



Le SMC souhaite passer aux extensions de tri et au multi matériaux, au **1^{er} janvier 2019**. Le geste de tri devient plus facile : tous les emballages et tous les papiers se mettent dans le bac jaune.

Une campagne de communication a été lancée en fin d'année :

- ✓ envoi de la lettre d'information « Actualités du tri », avec le nouvel autocollant à apposer sur le bac jaune,
- ✓ distribution, par les communes, du guide de tri actualisé avec le calendrier de collecte,
- ✓ affiche,
- ✓ articles (presse, bulletins communaux, sites, réseaux sociaux des communes...).

LA COLLECTE DES DÉCHETS










MODALITÉS ET FRÉQUENCE DE COLLECTE

Le service de collecte est exploité en **régie**.

Fin 2015 et début 2016, chaque foyer a reçu 2 bacs de 240 litres : un bac pour les ordures ménagères à couvercle vert équipé d'une puce, un bac pour les emballages à couvercle jaune. Les ordures ménagères sont collectées 1 semaine sur 2, en alternance avec les emballages recyclables.

Seule la commune de St-Maixent-l'École est collectée toutes les semaines, ainsi que les professionnels produisant des déchets organiques (cantines, restaurants...).

La collecte s'effectue du lundi au jeudi, à partir de 4h. Une collecte des gros producteurs est réalisée le jeudi et le vendredi. Les calendriers de collecte sont téléchargeables sur le site www.smc79.fr

		Fréquence	Nombre de communes	Population	Equipement
	Ordures ménagères	1 semaine sur 2	48	41 741	En bac à couvercle vert
		1 fois par semaine	1	6 523	En bac à couvercle vert
		2 fois par semaine en centre-ville	St-Maixent-l'École		ou en sac noir (centre-ville St-Maixent-L'École)
 	Emballages recyclables	1 semaine sur 2	48	41 741	En bac à couvercle jaune
		1 fois par semaine	1	6 523	En bac à couvercle jaune
		Apport volontaire	St-Maixent-l'École		ou en cagette (centre-ville St-Maixent-L'École)
	Cartons	1 fois par semaine	49	48 264	115 bornes
				49 professionnels et collectivités	57 bacs
 	Papiers	1 fois par mois	49	584 professionnels et collectivités	632 bacs bleus
		Apport volontaire	49	48 264	161 bornes
	Verre	Apport volontaire	49	48 264	188 bornes

9 bennes traditionnelles

260 000 km/an

20 chauffeurs/rippeurs

Les déchets non ménagers peuvent être collectés en même temps que les déchets des ménages (collecte en porte à porte ou déchetteries) s'ils sont assimilables en quantité et en qualité.

RÉSEAU DE DÉCHETTERIES

Le SMC dispose de **9** déchetteries réparties sur son territoire, soit 1 pour 5 000 habitants.

Ces sites apportent une solution de collecte aux autres déchets et aux déchets dangereux (autorisés), non acceptés à la collecte des ordures ménagères et des emballages.



Déchetteries	Coordonnées	Jours	Heures	Fréquentation moyenne par semaine
La Crèche	ZA les Groies Perron 05 49 05 31 63	Du lundi au samedi	9h-12h et 14h-18h	729
Ménigoute	Le bourg nord 05 49 69 10 66	Lundi, mercredi Vendredi, samedi	9h-12h 9h-12h et 14h-18h	82
Pamproux	Bel Air 05 49 76 38 97	Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi	9h-12h et 14h-18h	203
St-Aubin-Le-Cloud	Route de Chagnée 05 49 63 26 40	Mercredi, vendredi, samedi	9h-12h et 14h-18h	132
St-Maixent-L'École	Les Courolles 05 49 76 22 82	Du lundi au samedi	9h-12h et 14h-18h	1039
St-Pardoux	La Croix des Vignes 05 49 63 41 02	Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi	9h-12h et 14h-18h	222
Secondigny	La Chollerie 05 49 63 52 33	Lundi, jeudi, samedi	9h-12h et 14h-18h	135
Vasles	Gatebourse 05 49 69 98 50	Mardi, jeudi Samedi	14h-18h 9h-12h et 14h-18h	74
Verruyes	Marcilly 05 49 63 31 59	Mercredi, vendredi, samedi	9h-12h et 14h-18h	64

Déchets acceptés

Batteries, bois (naturel/traité), capsules Nespresso, cartons, cartouches d'imprimantes, CD, déchets d'éléments d'ameublements : DEA (St Maixent l'École, la Crèche, St Pardoux, Secondigny et Ménigoute), déchets d'équipements électriques et électroniques : D3E, déchets diffus spécifiques (toxiques/produits chimiques/peintures) : DDS, déchets non valorisés, déchets végétaux, gravats (petites quantités), gravats (grandes quantités) : dépôts de Pamproux ou Secondigny, huiles alimentaires, huiles mécaniques usagées, lampes/néons, métaux, piles/accumulateurs, plastiques durs, polystyrène, radiographies médicales.

Les objets en bon état sont remis à la recyclerie.

Modalités d'accès

La **carte d'accès** est obligatoire pour accéder aux déchetteries.

Une carte est délivrée par foyer, sur présentation de l'appel à redevance des ordures ménagères ou d'un justificatif de domicile pour la CCPG. Le nombre de passages est limité à 25, renouvelable une fois par an.

Les artisans, commerçants, services techniques sont acceptés sur les déchetteries. Une carte d'accès permet aux professionnels de déposer leurs déchets. Les volumes estimés par l'agent de déchetterie sont facturés en fonction des matériaux déposés (gratuits pour les cartons, la ferraille, les plastiques, les D3E). Ces apports sont estimés à **7 360 m³** par an (hors D3E et DEA à l'unité).

139 000 passages

Professionnels : **5 770**

Collectivités : **2 630**

Particuliers : **130 600**

Mode de gestion

Le SMC assure l'exploitation du haut et du bas de quai **en régie** (équipements, rotations de caissons, gestion du personnel).

COLLECTE DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS

Le SMC s'est associé au CDPS (Centre Départemental des Professions de Santé), pour mettre en place le service de collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) dès 1996, afin de réduire le risque de blessures pour ses agents.

Le CDPS informe les professionnels de l'existence du service et de la mise en recouvrement des factures.

Le SMC se charge de la fourniture des emballages identifiés par leur numéro d'utilisateur, de la collecte chez les professionnels et du transport vers le centre d'élimination agréé : l'usine d'incinération ALCEA à Nantes.

La collecte des déchets de soins en milieu diffus pour les « piquants, coupants, tranchants et mous » fait l'objet d'une convention avec chaque praticien (médecin, infirmier, dentiste, vétérinaire, ...).









La prestation comprend :

- la fourniture des boîtes hermétiques,
- l'enlèvement et le stockage réglementaire des boîtes,
- l'évacuation et le traitement vers une filière agréée.



186 professionnels de la santé (hors pharmacies) du département des Deux-Sèvres ont un contrat avec le SMC pour la collecte des DASRI. **20,3 tonnes** ont été collectées et traitées en 2018.

TONNAGE DES FLUX DE DÉCHETS COLLECTÉS

	Modalités de collecte	Tonnage 2018	Kg/hab	
	Ordures ménagères	Bac individuel	7 784	161,3
	Emballages recyclables	Bac individuel	1 592	35,9
		Apport volontaires	143	
	Cartons	Bac (professionnels)	66	1,4
	Papiers	Bac (professionnels)	84	19,3
		Apport volontaire	848	
	Verre	Apport volontaire	1 885	39,1
	Apports en déchetteries	Déchetteries	12 577	260,6
	Gravats	Déchetteries + Dépôts directs en ISDI	6 039	125,1

Les ordures ménagères assimilées provenant de l'activité économique des artisans commerçants et des collectivités sont estimées à 2 400 tonnes par an (30% du gisement).

Flux de déchets	Tonnages collectés	SMC Kg/hab 2018	Données régionales 2015	Données nationales 2015
Ordures ménagères résiduelles	7 784	161,3	227	261
Emballages / Verre / Papiers / Cartons PàP	4 618	95,7	95	104
Déchets apportés en déchetteries (hors gravats)	12 577	260,7	228	149
Total déchets ménagers DMA (hors gravats)	24 979	514,6	550	514

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

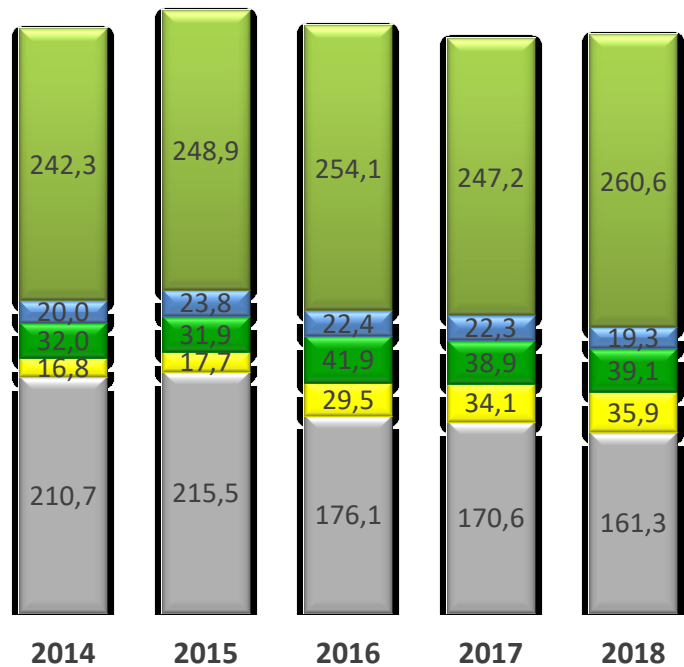
Production de déchets en Kg/hab/an

Entre 2014 et 2018 :

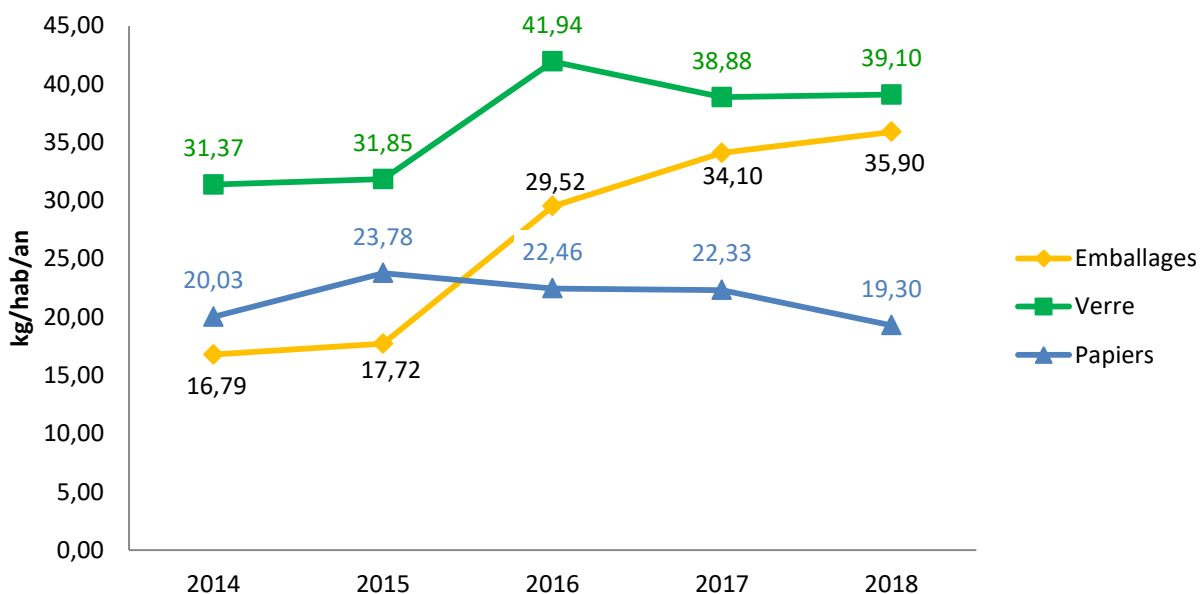
+ 114% d'emballages

- 23,4% d'OM

- Déchetteries
- Papiers
- Verre
- Emballages recyclables
- Ordures ménagères



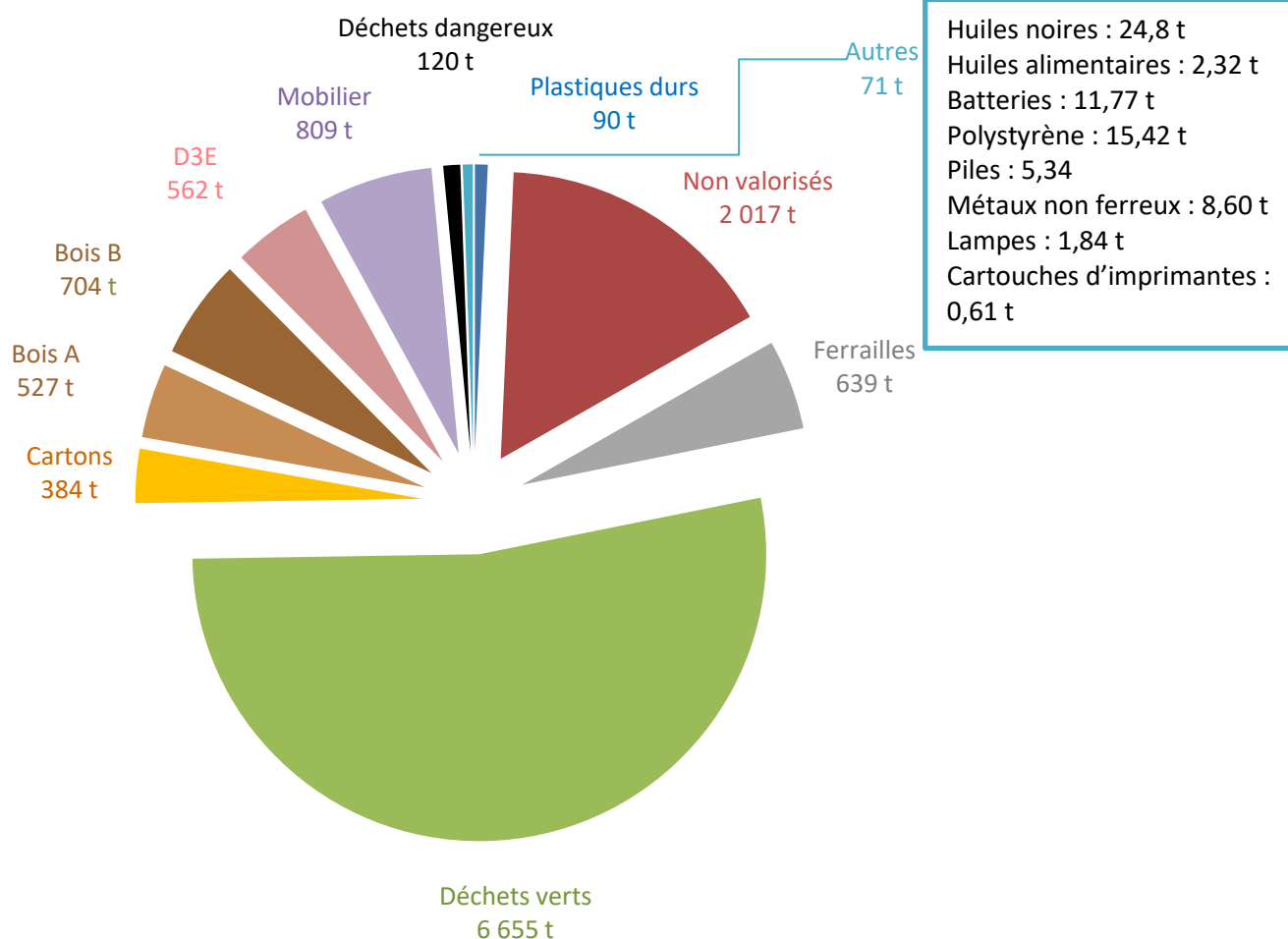
Evolution de la collecte sélective



Qualité

Le taux de refus des emballages est de **23%** selon les caractérisations effectuées en centre de tri. Des contrôles sur la qualité de tri sont réalisés par des animatrices.

LES CHIFFRES DES DÉCHETTERIES

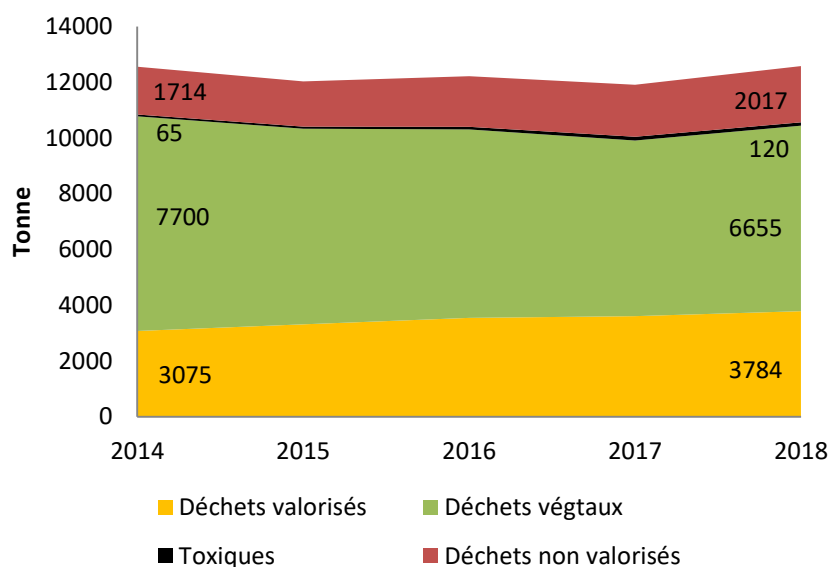


- Huiles noires : 24,8 t
- Huiles alimentaires : 2,32 t
- Batteries : 11,77 t
- Polystyrène : 15,42 t
- Piles : 5,34 t
- Métaux non ferreux : 8,60 t
- Lampes : 1,84 t
- Cartouches d'imprimantes : 0,61 t

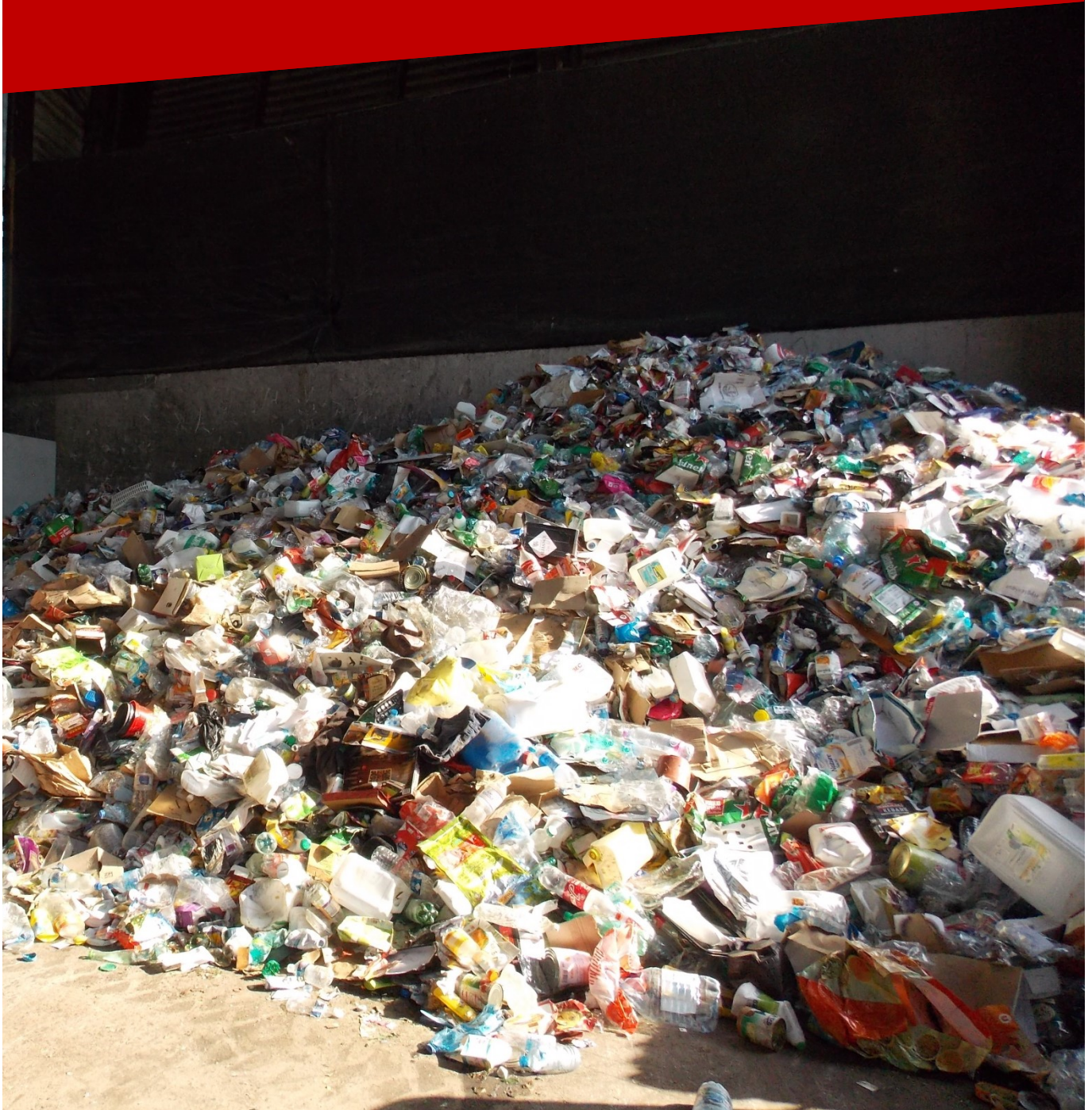
Évolution de la production de déchets, entre 2014 et 2018 :

- +18%** de déchets non valorisés
- 14%** de déchets végétaux
- + 23%** de déchets valorisés

Évolution de la production de déchets



ORGANISATION DU TRAITEMENT DES DÉCHETS



LOCALISATION DES UNITÉS DE TRAITEMENT

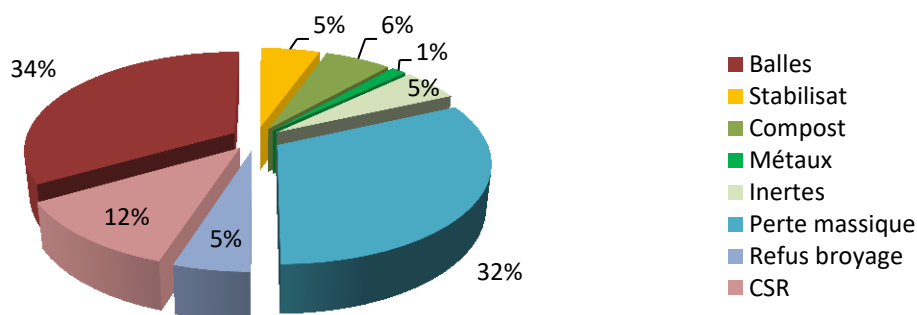
Matériaux/flux	Mode de collecte	Repreneurs	traitement ou valorisation
Ordures ménagères résiduelles	Bacs individuels	Centre de tri mécano-biologique du SMITED, à Champdeniers, en direct ou via le quai de transfert de Ste-Eanne	Traitement organique par compostage
Papiers*	BAV	AFM RECYCLAGE (Derichebourg)	Recyclage
Emballages ménagers*	Bacs ind. BAV	Centre de tri du SMC Centre de tri SUEZ (à partir d'avril)	Recyclage
Verre	BAV	VERALLIA (16)	Recyclage
Déchets verts	Déchetterie	Plate-forme de stockage du SMC, à Ste-Eanne	Broyage
Non valorisés	Déchetterie	Quai de transfert de Ste-Eanne puis ISDND à Coulonges Thouarsais ou Amailloux	Enfouissement
Cartons	Déchetterie Porte à porte	Mise en balle à Ste-Eanne Puis SMURFIT KAPPA (87)	Recyclage
Ferraille	Déchetterie	SIRMET (16) / ROUVREAU (79)	Recyclage
Plastiques	Déchetteries	REVIPLAST (87)	Valorisation
Bois B	Déchetterie	BOA	Valorisation
Bois A	Déchetterie	MARTIN/BOA	Valorisation
Batteries	Déchetterie	AFM RECYCLAGE (86)	Valorisation
Piles*	Déchetterie	Corepile	Valorisation
Capsules Nespresso	Déchetterie	SUEZ	Valorisation
Déchets d'équipements électriques et électroniques*	Déchetterie	Ecosystemes (ENVIE2E)	Valorisation
Sources lumineuses*	Déchetterie	RECYLUM	Valorisation
Huiles noires	Déchetterie	ORTEC	Valorisation
Huiles alimentaires	Déchetterie	EcoGras	Valorisation
Déchets diffus spécifiques des particuliers*	Déchetterie	EcoDDS (CHIMIREC-DELVERT et ORTEC)	Traitement spécifique
Déchets diffus spécifiques (hors ECODDS)	Déchetterie	ORTEC	Traitement spécifique
Cartouches d'imprimante*	Déchetterie	Collectors	Valorisation
Déchets d'ameublement*	Déchetterie	EcoMobilier(BRANGEON)	Valorisation
Polystyrène	Déchetterie	POITOU POLYSTYRENE	Valorisation
Pneus	Déchetterie	Aliapur (Méga Pneus)	Valorisation
Textiles*	Bornes	La Croix Rouge	Valorisation
Gravats	Déchetterie	Installation de stockage des déchets inertes (ISDI) Pamproux, Secondigny	Stockage
Radiographies médicales	Déchetterie	RECYCL'M	Valorisation
CD/DVD	déchetterie	AFM RECYCLAGE (Derichebourg)	Valorisation
Déchets d'activités de soins à risques infectieux	Porte à porte	ALCEA (44)	Incinération

*Eco-organismes des Filières R.E.P. (Responsabilité Elargie du Producteur)

- ✓ Papiers : CITEO
- ✓ Emballages ménagers : CITEO
- ✓ Piles : Corepile
- ✓ Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques : EcoSystemes
- ✓ Sources lumineuses : Recylum
- ✓ Déchets dangereux des particuliers : EcoDDS
- ✓ Cartouches d'impression : Collectors
- ✓ Déchets d'ameublement : EcoMobilier
- ✓ Textiles-Linge-Chaussures : EcoTLC

Centre de tri mécano-biologique

L'usine de tri mécano biologique du SMITED (Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement et d'Élimination des Déchets), situé sur la commune de Champdeniers, a traité 47 471 tonnes dont 7 784 tonnes d'ordures ménagères du SMC (enfouissement évité 51%).



CSR : combustible solide de récupération

Installation de stockage des déchets non dangereux

L'enfouissement en direct concerne le non valorisé de déchetteries (2 017 t). Les installations de stockage des déchets non dangereux (ISDND) sont situées à :

- ✓ Coulonges-Thouarsais (exploitation en régie par le SMITED).
- ✓ Amailloux (exploitation par SITA).

Unité de stockage des déchets verts

L'unité de stockage est exploitée par le SMC. Les déchets végétaux issus des déchetteries sont simplement broyés puis expédiés chez des agriculteurs.

Le broyat est également mis à disposition des habitants dans les déchetteries.

Centre de tri

Le centre de tri de Ste Eanne exploité par le SMC a arrêté son activité de tri des emballages au 1^{er} avril 2018. Depuis, les emballages sont transportés au centre de tri SUEZ à Poitiers, dans le cadre d'un marché public. Equipés de machines de dernière génération et de trieurs optiques, ce centre permet de séparer les différents emballages plastiques et les papiers.

Dans ce nouveau contexte, l'extension des consignes de tri à tous les emballages et le passage en multi matériaux devient envisageable, pour 2019.

Matériaux issus du centre de tri	Tonnage SMC	Repreneurs	Recyclage
Acier	19,82	ARCELOR MITTAL PACKAGING (13)	Chariots de supermarché, poutrelles...
Aluminium	248,22	AFFIMET ALUMINIUM PECHINEY (60)	Pièces moulées pour moteur, carters, cadres de vélos...
Cartons 1.05 A (cartons de déchetteries)	416,54	SMURFIT KAPPA	Carton
Cartons 5.02 A (cartonnettes centre de tri)	396,24	SMURFIT KAPPA	Carton
Briques alimentaires	69,21	REVIPAC	Papier toilette, papier cadeau...
Papiers 1.02 (gros de magasin)	168,64	SITA	Papier, journaux
Papiers 1.11	85,53	AFM Recyclage	
PEHD	88,56	Usines de régénération désignées par VALORPLAST	Arrosoirs, bacs de collecte...
PET Clair	183,95		Fibres pour rembourrage...
PET Foncé	43,31		Godets fleurs
Refus	520,81	SMITED - CSDU la Loge SUEZ	Enfouissement Incinération/Enfouissement

Selon les caractérisations, le taux de refus s'élève à **23%** sur le flux entrant. En sortie de chaîne de tri, le refus s'élève à 30%.

85% du refus est enfoui, 15% incinéré.

Le SMC a conservé le conditionnement en balles des cartons provenant des déchetteries de son territoire, du Mellois en Poitou et de Val de Gâtine. Il gère les expéditions vers les filières de recyclage.



TAUX DE VALORISATION

Le taux de valorisation correspond au taux de déchets ménagers et assimilés collectés pour recyclage (valorisation matière ou organique). Le plan national de réduction et de valorisation fixe ce taux à 55% en 2020 et 65% en 2025.

Ordures ménagères 51% de valorisation

Valorisation matière : 1% - Valorisation organique 6% - CSR : 12% - Perte massique : 32%

Enfouissement et autres : 49%

Collecte sélective Emballages + Verre + Papiers 91% de valorisation

Valorisation matière : 89% - Valorisation énergétique 2%

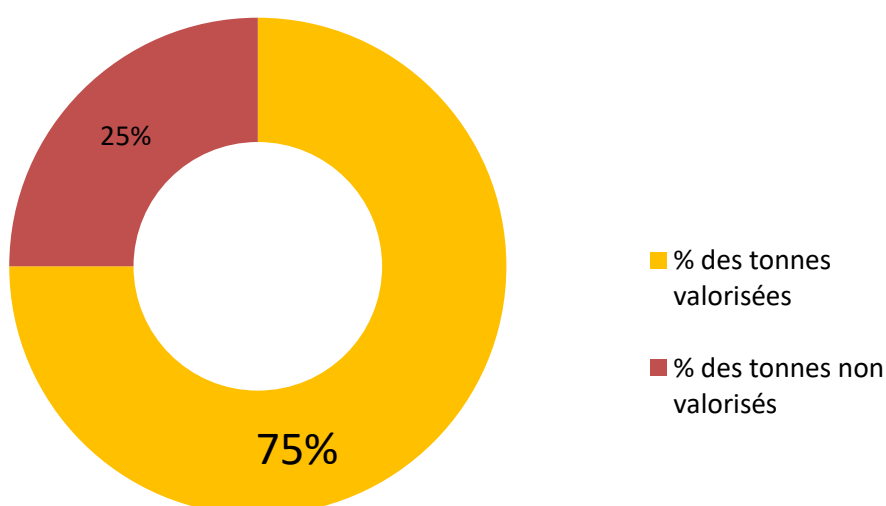
Enfouissement : 9%

Déchetteries 83% de valorisation

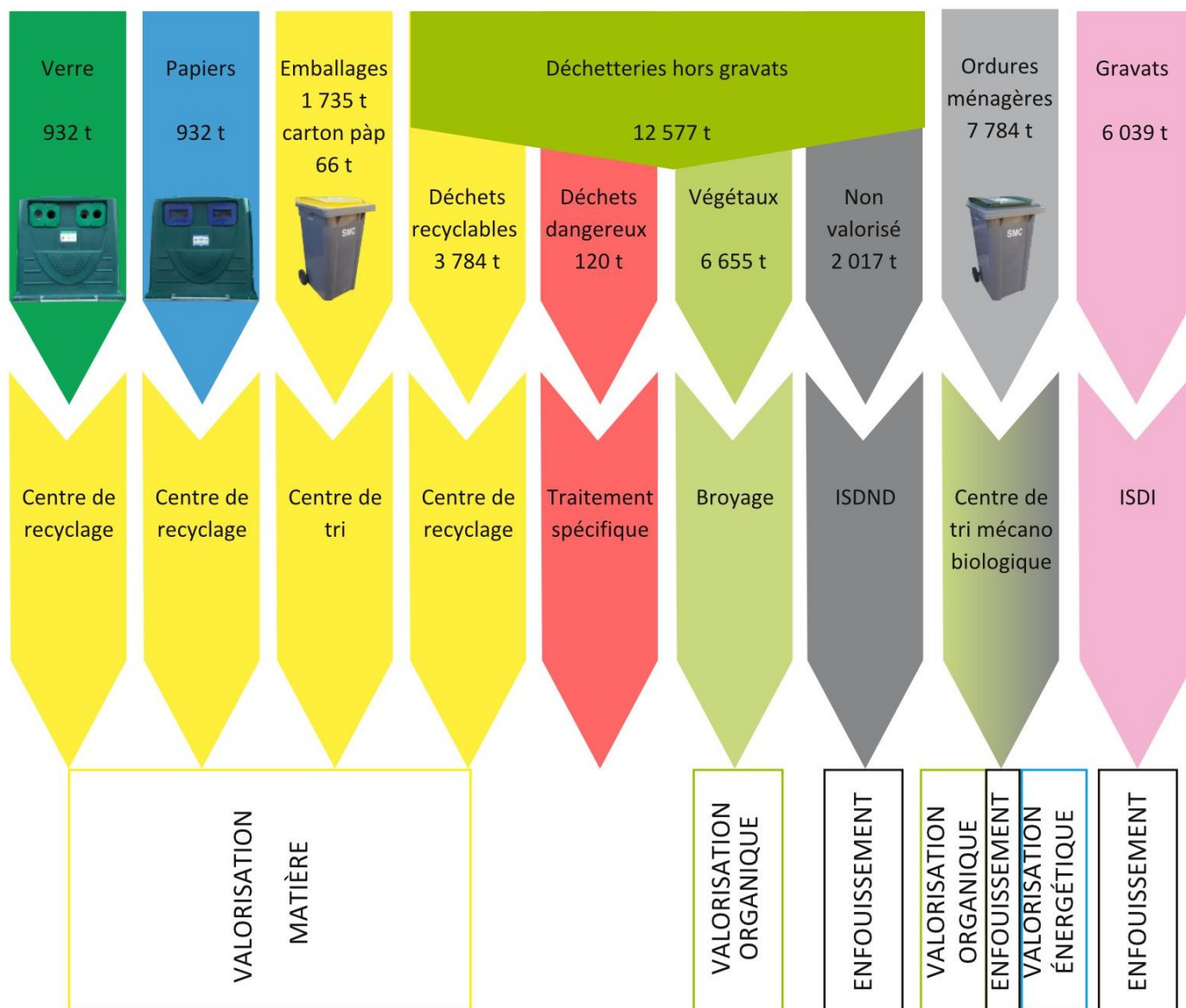
Valorisation matière : 30% - Valorisation organique 53%

Enfouissement et autres : 17%

Valorisation globale



SYNOPTIQUE DE LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



DONNÉES FINANCIÈRES

COMPTES ADMINISTRATIF

Gestionnaire : Divers	
Prévu	Emis
2 401 880,00	2 355 553,02
426 520,00	632 374,21
22 300,00	36 872,75
115 300,00	231 031,61
2 710,00	106,93
272 500,00	357 678,62
13 710,00	6 684,30
213 100,00	251 214,7
15 000,00	11 42
16 000,00	

COMPTES DE GESTION

Budget: SMC GESTION DES DECHETS
Exercice: Exercice 2018

FONCTIONNEMENT DEPENSES	
	Prévu
65 AUTRES CHARGES DE GESTION	101 595,0
6531 Indemnités	9 660
6532 Frais de mission	70
6533 Cotisations de retraite	4
654 Créances de retraite	
6541 Créances irrécouvrables	
6542 Créances admises en non-valeur	
658 Créances éteintes	
65811 Charges diverses	
66 CHARGES FINANCIERES	
66111 Intérêts réglés à l'échéance	
66112 Intérêts - Rattachement des emprunts	
6681 Indem rembt anticipé emprunts	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	
6711 Intérêts moratoires et pénalités	
6712 Pénalités, amendes et pénalités	
6718 Autres charges exceptionnelles	
69 Titres annulés	
691 Subventions exceptionnelles	

COMPTES FINANCIERS

COMPTES D'INVESTISSEMENT

COMPTES ADMINISTRATIF 2018	
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Exercice 2018	
Dépenses	Résultat
21 229,32	-19 507,44
0,00	0,00
0,00	-6 595,07
0,00	-24 162,00

COMPTES FINANCIERS

COMPTES ADMINISTRATIF 2018	
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Exercice 2018	
Recettes	Résultat
50 978	249

COMPTES D'INVESTISSEMENT

COMPTES ADMINISTRATIF 2018	
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Exercice 2018	
Recettes	Résultat
21 229,32	-19 507,44
0,00	0,00
0,00	-6 595,07
0,00	-24 162,00

Le budget et les tarifs 2018 ont été votés par le comité syndical le 19 décembre 2017.

MODE DE FINANCEMENT

Le SMC ne fixe pas les tarifs, mais fait appel à une enveloppe contributive, sous forme de participations, auprès de ses communautés de communes membres.

Les intercommunalités ont le choix entre la redevance (REOM) ou la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) pour le recouvrement auprès des administrés.

CC Haut Val de Sèvre	CC Parthenay-Gâtine	CC Val de Gâtine
2 583 316 €	982 565 €	592 337 €
REOM	TEOM	REOM

La redevance applicable aux déchets des professionnels et des collectivités, collectés par le SMC, est également fixée annuellement par le comité syndical. La gestion de cette redevance est centralisée au niveau du SMC. Tarifs des prestations en annexe.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018

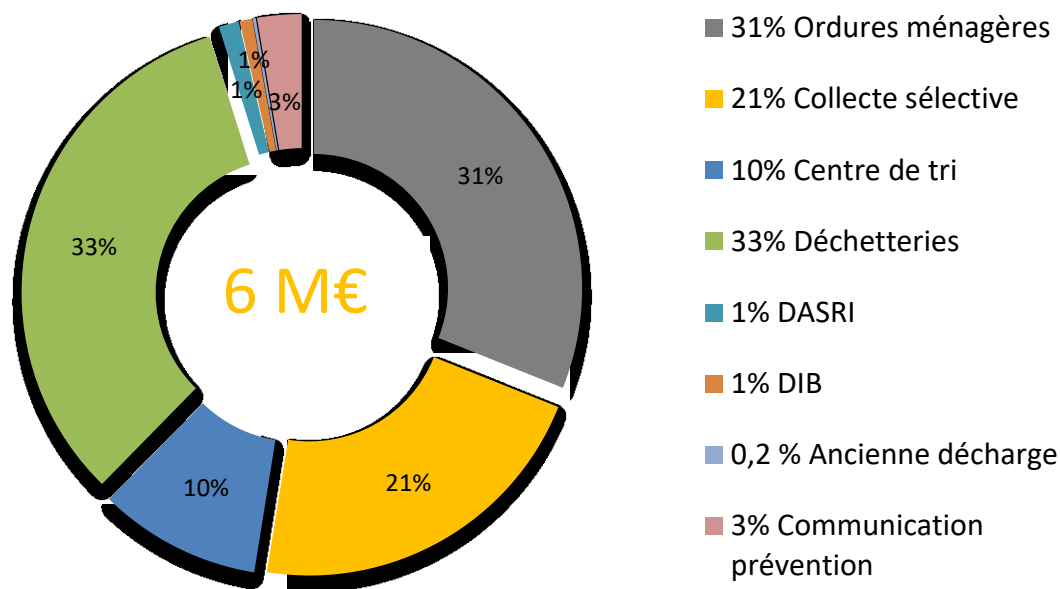
	Réalisations section fonctionnement	Réalisations section investissement
Dépenses de l'exercice	6 052 289,40 €	596 642,20 €
Recettes de l'exercice	6 039 369,63 €	936 411,74 €
Résultat de l'exercice	-12 919,77 €	339 769,54 €
Résultat antérieur reporté	395 198,90	1 612 977,61 €
Résultat de clôture	382 279,13 €	1 952 747,15 €

Extraits des investissements 2018 :

Benne de collecte	40 700 €
Bacs de collecte	24 100 €
Composteurs	16 100 €
Caissons et compacteurs	14 400 €
Travaux en déchetterie	23 500 €
Travaux pour l'accessibilité	38 600 €
Matériel industriel	38 900 €

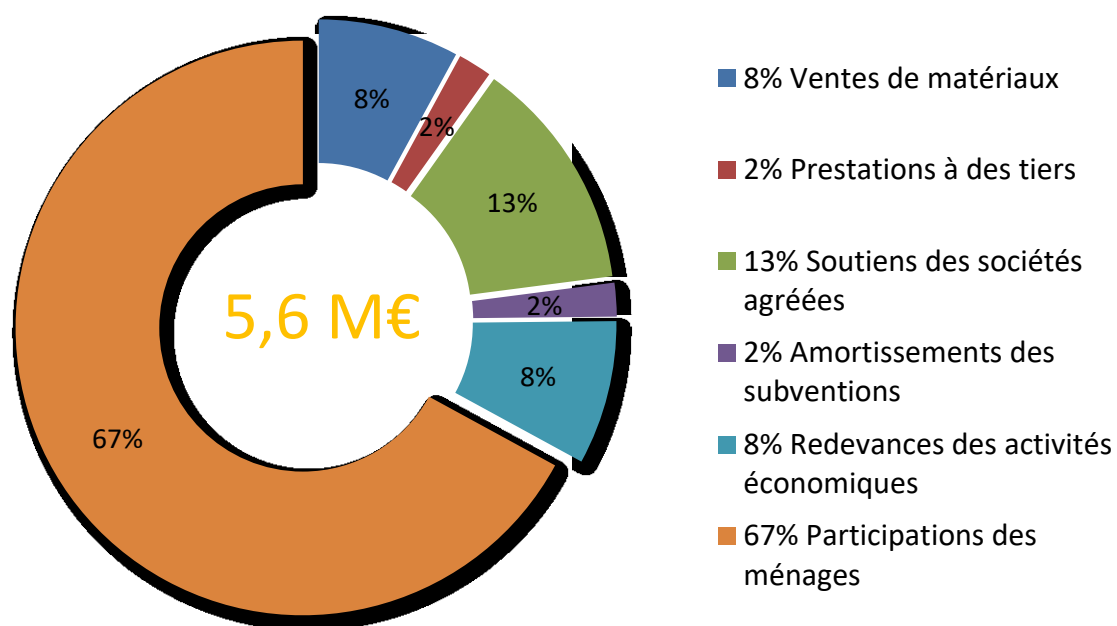
ANALYSE DES COÛTS

Dépenses de fonctionnement par service



Les dépenses font l'objet d'un suivi analytique sur le modèle mis en place par l'ADEME.

Recettes de fonctionnement

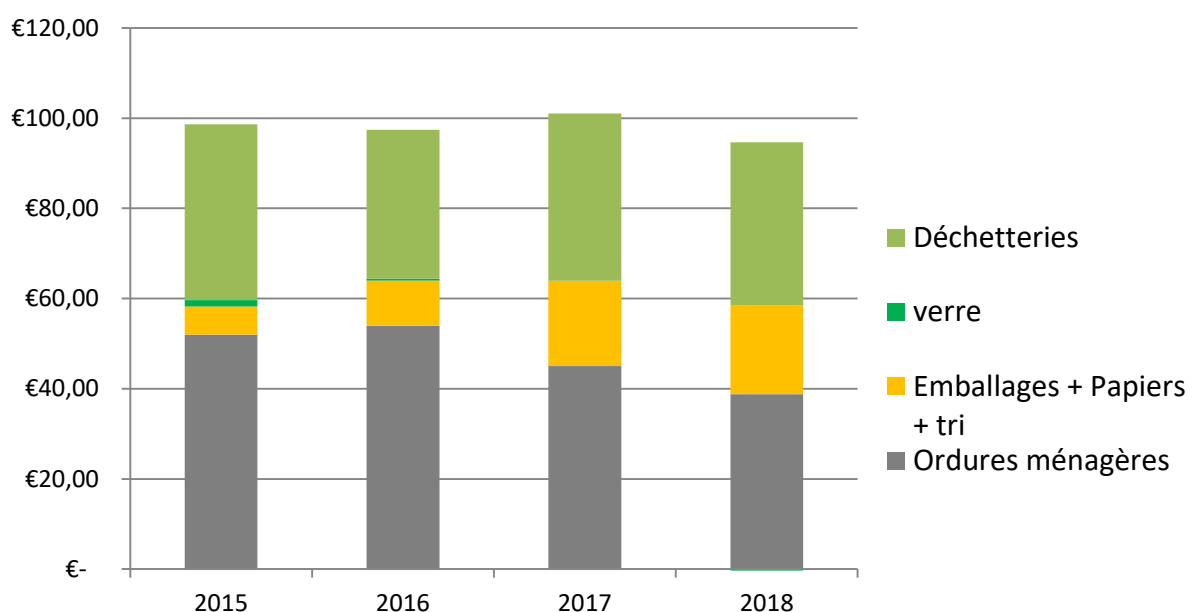


Principal soutien de sociétés agréées : CITEO pour les emballages 575 381 €

	OMR Ordures ménagères résiduelles	Recyclables Emballages Papiers + tri	Verre	Déchets des déchetteries	TOTAL
Tonnage	7784	2 734	1 885	12 577	24 979
Coût aidé € HT	1 873 270 €	949 035 €	- 16 803 €	1 745 699 €	4 551 201 €
Coût aidé en € HT/tonne	240,7	602,8	-8,9	138,8	973,4
Coût aidé en € HT/hab	38,8	19,7	-0,4	36,2	94,3
Coût national Médian* en € HT/hab	46 € (32 €/61 €)	3 € (-2 €/12 €)	1 € (0,2 €/2,5 €)	23 € (16 €/32 €)	73 €

*Source ADEME 2014 – Collectivités rurales

Coût aidé en € par habitant



Comparaison du coût par habitant

Source AREC Poitou-Charentes et ADEME

94 €/hab

SMC

2018

101 €/hab

Poitou-Charentes

2014

93 €/hab

Moyenne nationale
(toute typologie d'habitats)
2014

Glossaire

ADEME	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AREC	Agence régionale d'évaluation environnement et climat
AV	Apport volontaire
BAV	Borne d'apport volontaire
CET	Centre d'enfouissement technique
CSDU	Centre de stockage des déchets ultimes
CSR	Combustible solide de récupération
DASRI	Déchets d'activités de soins à risques infectieux
DEA	Déchets d'éléments d'ameublement
DEEE ou D3E	Déchets d'équipements électriques et électroniques
DIB	Déchets industriels banaux
DMA	Déchets ménagers assimilés (OMA + déchets de déchetteries)
DDS	Déchets diffus spécifiques
ISDI	Installation de stockage des déchets inertes
ISDND	Installation de stockage des déchets non dangereux
OMA	Ordures ménagères assimilées (OMR + emballages/verre/papiers)
OMR	Ordures ménagères résiduelles
PàP	Porte-à-porte
PEHD	Polyéthylène haute densité (flacons plastiques)
PET	Polyéthylène téréphtalate (bouteilles plastiques)
PVC	Polychlorure de Vinyle
SMC	Syndicat mixte à la carte
SMITED	Syndicat mixte intercommunal de traitement et d'élimination des déchets
TMB	Traitement mécano biologique

HAUT VAL-DE-SEVRE ET SUD-GATINE



ADRESSE POSTALE

BP 10023 - 79403 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE Cedex - TÉL 05 49 05 37 10 - accueil@smc79.fr

SIÈGE SOCIAL

3 ROUTE DE VERDEIL - 79800 SAINTE-ÉANNE

www.smc79.fr